

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE
Ecole de Conduite

(Arrêté du 26 février 2018 portant création du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduites »)

Garantie E1810363

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 283 922 900 euros – Siège social : 63, rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand – 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand – Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 006 292 – Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 6302 2016 000 008 503 délivrée par la CCI du Puy-de-Dôme

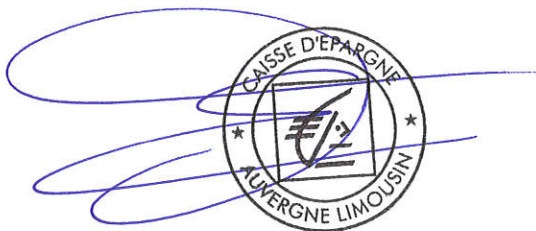
Atteste que l'école de conduite :

FORMATION INSERTION TRAVAIL, Association déclarée et inscrite au répertoire des métiers sous le n° 351 469 226, dont le siège sociale est situé 64 rue Lamartine à Clermont-Ferrand (63000)

Bénéficie de la garantie financière dans les conditions prévues par l'article 6 du contrat de labellisation figurant en annexe 4 de l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » pour la somme de **18 690,60 (dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix euros et soixante centimes)**.

La présente attestation est valable du 06/07/2018 au 06/07/2019.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2018.
Pour la CAISSE D'ÉPARGNE,



Eric FAIVRE
Responsable Département Crédits Pro
Entreprises & Institutionnels